

Image not found or type unknown



Mutuelle et impaye depuis 3 ans

Par **sandrine49**, le **03/03/2010 à 13:44**

Bonjour, depuis 2007 je suis en conge pour elever un enfant. la mutuelle etait donc preleve sur mon salaire... depuis janvier 2007 aucune nouvelle de cette derniere.. il y a une semaine je recois un courrier... suite a une erreur informatique de nos services il s avere que vous nous devez 2963.33euros pour cotisations non payes... remboursement sous 24 mois maximum.. je suis ds l impossibilite de payer cette dette, que puis je faire,, merci